



DGA de l'Administration Générale
Direction des Finances-DGAAG
Service Moyens et Missions Transversales
119.57

**RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ**

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD).

La Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, dans le cadre de la délégation Finances, soumet au Conseil départemental le rapport suivant :

Le centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD), a pour objectif de mettre en place des actions, dans le cadre de la prévention et des soins en santé mentale. Depuis l'exercice 2020, le CMPPD, a conclu un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, avec l'Agence Régionale de la Santé. La dotation annuelle de l'exercice 2025, s'élève à 2 592 557,49 €. Les recettes de fonctionnement sont en augmentation par rapport à 2024 (+4,9 K€ à 2,7 M€). Dans le même temps, les dépenses ont augmenté de 9,8 K€, atteignant presque 2,8 M€. Bien qu'ayant un solde de gestion négatif sur l'exercice, le résultat définitif reste encore excédentaire.

A - les recettes de fonctionnement : 2,7 M€

- Groupe 1 - Produits de la tarification : 2,6 M€

Les produits de la tarification sont en progression d'environ 1,79 %, par rapport à 2024 (soit +45 483,15 €), qui s'explique par la révision annuelle de la dotation de l'ARS dont notamment +24 242,29 € pour compenser la hausse de cotisations de la CNRACL. Le nombre de séances est cette année, en baisse de 5,5 % par rapport à l'exercice précédent.

Elle reste cependant importante, avec 23 002 séances, pour une file active de 1 451 patients (contre 1 396 en 2024). Le CMPPD, a pu ouvrir une nouvelle antenne de soins, l'antenne des Alpilles, située sur la commune de Cabannes. Son financement est pérennisé par l'ARS.

- Groupe 2 - Autres produits : 72 K€

Les autres produits, sont en augmentation de 4 %, par rapport à 2024 (+3 047,24 €). Cela s'explique principalement, par l'encaissement des produits de remboursements sur rémunérations, qui ont été perçus pour 3 897 ,93 € (régularisation d'un trop-perçu d'un agent contractuel embauché en 2023).

La participation du Département destinée au financement d'une partie des charges de personnel s'est élevée à 67 000 €. Ce groupe contient également le FCTVA, qui est en diminution cette année, passant de 2 078 € à 1 034 €.

B - les dépenses de fonctionnement : 2,8 M€

- Groupe - 1 Dépenses d'exploitation courante : 77 K€

Les dépenses d'exploitation courante, sont en hausse de 3 %, par rapport à l'exercice antérieur (+1 882 €). Les principaux postes de dépenses sont : l'énergie, les fournitures administratives et éducatives, les voyages et déplacements pour formation

L'augmentation s'explique notamment par la hausse des prestations de nettoyage et des frais de déplacement.

- Groupe 2 - Dépenses de personnel : 2,4 M€

Les dépenses de personnel sont en augmentation de 2,5 % en 2025 (pour rappel, les dépenses étaient stables en 2024). La hausse de l'IFSE et des cotisations à la CNRACL expliquent l'essentiel de cette variation.

- Groupe - 3 dépenses afférentes à la structure : 253 K€

Le groupe 3 voit son niveau de dépenses augmenter en 2025, d'environ 18 % (+38 750 €). L'inflation et la hausse des coûts de location contribuent à expliquer cette croissance des dépenses de structure. Le montant des locations des bâtiments, représente à lui seul, un montant de 199 K€ cette année (soit +7 %). L'exercice 2025 enregistre aussi des créances à annuler sur exercices antérieurs pour un montant de 20 956 €.

Les données relatives à la section d'investissement sont marginales tant en dépense (8,2 K€) qu'en recette (2 K€ de mouvements d'ordre).

C - L'équilibre budgétaire :

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un excédent de 556 406,90 € est constaté en parfaite concordance avec l'état II-2 du compte de gestion 2025 du comptable public. L'affectation suivante est proposée :

- résultat d'investissement à reporter en 2026 (001 recette) : 186 037,80 € ;
- résultat de fonctionnement à reporter (002 recette) : 370 369,10 € .
 - dont 76 491 € affectés au BP 2026 ,
 - dont 293 878,10 € à affecter à une décision ultérieure.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil départemental de prendre la délibération ci-après.

La Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône



Martine VASSAL

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD).

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt six juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

Présent(s) :

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Absent(s) :

Mme Martine VASSAL, Mme Sophie CAMARD, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Samia GHALI, M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES, M. Yannick OHANESSIAN.

Donne(nt) pouvoir :

M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Audrey GARINO à Mme Magali GIORGETTI, M. Hervé GRANIER à Mme Agnès AMIEL, M. Henri PONS à M. Lionel DE CALA, Mme Josette SPORTIELLO à M. Sébastien JIBRAYEL.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD).

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 26 juin 2026, le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL, ayant quitté la salle,

A décidé :

d'adopter le compte administratif de l'exercice 2025 du budget annexe du centre médico-psycho-pédagogique départemental arrêté aux résultats indiqués dans le rapport, soit :

o Investissement	+186 037,80 €
o Fonctionnement	+370 369,10 €
o Résultat cumulé à la clôture de l'exercice 2025 ¹	+556 406,90 €

¹ Après reprise des résultats antérieurs. A noter que l'instruction M 22 applicable aux établissements et services sociaux et médico-sociaux permet la reprise des résultats d'investissement de N-1 en N, et, en fonctionnement, il est possible de reprendre en N tout ou partie des résultats de N-2. Les résultats définitifs tiennent compte des reprises des résultats constatés selon le détail mentionné dans le rapport.

Adopte à l'unanimité

Pour : 46

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Abstentions : 5

Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Valérie GUARINO.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SignéDanielle MILON

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD).

L'an deux mille vingt-six, le vendredi vingt six juin à neuf heures trente, le Conseil départemental s'est réuni à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Mme Danielle MILON.

Présent(s) :

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Corinne CHABAUD, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Cédric DUDIEUZERE, M. Gérard FRAU, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, Mme Valérie GUARINO, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Absent(s) :

Mme Martine VASSAL, Mme Sophie CAMARD, Mme Nouriati DJAMBAE, Mme Samia GHALI, M. Azad KAZANDJIAN, M. Eric LE DISSES, M. Yannick OHANESSIAN.

Donne(nt) pouvoir :

M. Frédéric COLLART à Mme Marine PUSTORINO, Mme Audrey GARINO à Mme Magali GIORGETTI, M. Hervé GRANIER à Mme Agnès AMIEL, M. Henri PONS à M. Lionel DE CALA, Mme Josette SPORTIELLO à M. Sébastien JIBRAYEL.

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DU 26 JUIN 2026**

RAPPORTEUR(S) : M. Yves MORAINÉ

OBJET : Compte administratif pour l'exercice 2025 - Budget annexe centre médico-psycho-pédagogique départemental (CMPPD).

Vu le code général des collectivités territoriales,
Le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réuni à l'Hôtel du Département le 26 juin 2026,
le quorum étant atteint,
Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

Sous la présidence de Madame MILON, première vice-présidente, Madame VASSAL, ayant quitté la salle,

A décidé :

de procéder à l'affectation des résultats du budget annexe du centre médico-psycho-pédagogique départemental comme suit :

- résultat d'investissement à reporter en 2026 (001 recette) : 186 037,80 € ;
- résultat de fonctionnement à reporter (002 recette) : 370 369,10 €.
 - dont 76 491 € affectés à l'équilibre du BP 2026,
 - dont 293 878,10 € à affecter à une décision ultérieure.

Adopte à l'unanimité

Pour : 46

M. Martial ALVAREZ, Mme Agnès AMIEL, Mme Martine AMSELEM, Mme Laurence ANGELETTI, Mme Julie ARIAS, Mme Sabine BERNASCONI, M. Cyrille BLINT, Mme Béatrice BONFILLON-CHIAVASSA, Mme Corinne CHABAUD, M. Frédéric COLLART, M. Lionel DE CALA, Mme Alison DEVAUX, M. Sylvain DI GIOVANNI, Mme Judith DOSSEMONT, M. Gérard FRAU, Mme Audrey GARINO, M. Gérard GAZAY, Mme Hélène GENTE-CEAGLIO, M. Jacky GERARD, M. Patrick GHIGONETTO, Mme Magali GIORGETTI, M. Vincent GOYET, Mme Mandy GRAILLON, M. Hervé GRANIER, M. Yannick GUERIN, M. Sébastien JIBRAYEL, Mme Nicole JOULIA, M. Anthony KREHMEIER, M. Lucien LIMOUSIN, M. Richard MALLIE, M. Arnaud MERCIER, Mme Danielle MILON, Mme Véronique MIQUELLY, M. Yves MORAINÉ, M. Jean-Marc PERRIN, M. Henri PONS, Mme Nora PREZIOSI, Mme Marine PUSTORINO, M. Didier REAULT, M. Denis ROSSI, Mme Anne RUDISUHLI, M. Thierry SANTELLI, Mme Josette SPORTIELLO, Mme Amapola VENTRON, M. Yves VIDAL, M. Ahmed HEDDADI.

Abstentions : 5

Mme Marie-Pierre CALLET, Mme Laure-Agnès CARADEC, Mme Sandrine D'ANGIO, M. Cédric DUDIEUZERE, Mme Valérie GUARINO.

Pour la Présidente
du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

SignéDanielle MILON